
CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2019

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 31 mai 2019. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.primerateplus.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Nationale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce	La Banque Toronto-Dominion

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix d'émission initial (auparavant, ils étaient en droit de recevoir des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d'un minimum de 5,0 % et d'un maximum de 7 %, sur le prix d'émission initial);
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial (10 \$) par action vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2019. En outre, la note 5 des états financiers semestriels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les banques canadiennes en portefeuille ont enregistré des performances inégales pour la période, tandis que les banques américaines ont reculé. Les craintes que les tensions commerciales mondiales entravent la croissance économique et les bénéfices des sociétés ont entraîné une baisse des taux des obligations à long terme, provoquant un important aplatissement et même une inversion de la courbe des taux d'intérêt. Cette conjoncture défavorable a engendré des pressions sur les marges d'intérêts nettes des banques canadiennes et américaines.

Dans l'ensemble, les banques canadiennes ont continué à dégager des bénéfices supérieurs aux attentes et à augmenter leurs dividendes annuels, preuve que la robustesse de leurs activités se maintient. Les banques canadiennes en portefeuille continuent d'offrir des rendements en dividendes qui les rendent très attrayantes compte tenu des taux d'intérêt relativement bas.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 88 375 actions de catégorie A et 88 375 actions privilégiées, pour respectivement 973 893 \$ et 883 750 \$ le 17 décembre 2018.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, le 1^{er} décembre 2018, le taux annuel des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux préférentiel canadien courant majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 % sur le prix d'émission initial.

Sa date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

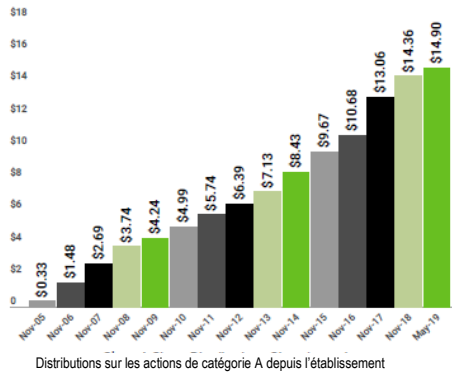
L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 20,21 \$ au 31 mai 2019 à la suite du versement d'une distribution combinée de 0,82 \$ aux deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 22,28 \$ ont été versées depuis l'établissement.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 224,2 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d’actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de la période est de 0,5446 \$ par action de catégorie A au taux cible.

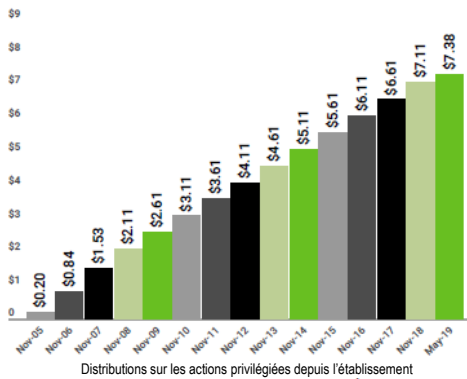


 **14.90**
Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis la date d'établissement

 **1.12**
Cumul des distributions spéciales versées depuis la date d'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d’actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d’un minimum de 5 % et d’un maximum de 8 %, sur le prix d’émission initial. Auparavant, les porteurs d’actions privilégiées étaient en droit de recevoir des dividendes mensuels réguliers en espèces ciblant un taux annuel variable établi en fonction du taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d’un minimum de 5,0 % et d’un maximum de 7 %, sur le prix d’émission initial. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,2725 \$ par action privilégiée.



 **7.38**
Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis la date d'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Il n’y a eu aucun événement au cours de la période.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2019	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09	22,34
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,41	0,82	0,82	0,88	0,84	0,82
Total des charges	(0,14)	(0,32)	(0,34)	(0,30)	(0,30)	(0,35)
Gains réalisés de la période	0,26	0,31	1,27	0,55	0,47	1,05
Gains (pertes) latents de la période	(0,52)	(1,30)	1,58	2,24	(2,34)	2,14
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,01	(0,49)	3,33	3,37	(1,33)	3,66
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,68)	(1,47)	(1,54)	(0,94)	(1,07)	(1,18)
Dividendes sur gains en capital	(0,14)	(0,33)	(1,34)	(0,57)	(0,67)	(0,62)
Total des distributions	(0,82)	(1,80)	(2,88)	(1,51)	(1,74)	(1,80)
Actif net par unité à la clôture de la période	20,21	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	10,21	11,02	13,28	12,78	10,89	14,09
Actif net par unité à la clôture de la période	20,21	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	31 mai 2019	2018	Exercices clos les 30 novembre			
			2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	224,2 \$	235,0 \$	192,4 \$	179,4 \$	172,2 \$	166,8 \$
Nombre d'unités en circulation	11 092 282	11 180 657	8 265 657	7 872 055	8 243 855	6 923 855
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	1,35 %	1,39 %	1,48 %	1,41 %	1,41 %	1,48 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ³⁾	1,35 %	2,64 %	1,48 %	1,41 %	2,27 %	2,20 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	7,71 %	8,83 %	6,65 %	7,21 %	8,71 %	7,72 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	0,00 %	11,8 %	18,8 %	5,9 %	10,5 %	33,8 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,01 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,01 %	0,02 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,36 \$	10,12 \$	10,25 \$	10,50 \$	10,53 \$	10,37 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	10,19 \$	10,99 \$	13,60 \$	12,00 \$	10,10 \$	14,78 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité pour ces placements.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

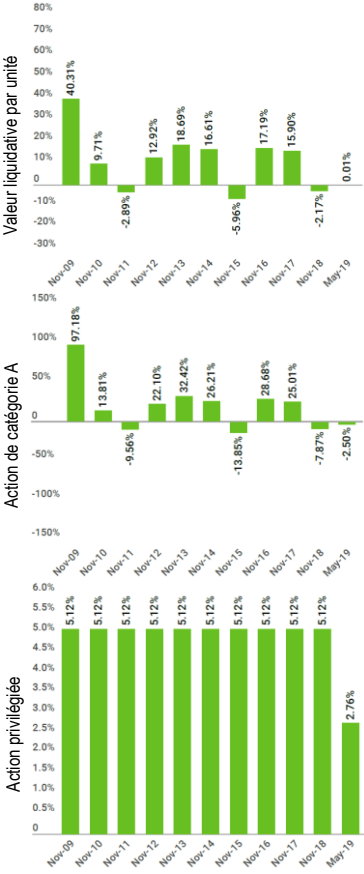
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 17 janvier 2012.

APERÇU DU PORTEFEUILLE
Tous les placements au 31 mai 2019

Nom	Pondération (%)
La Banque Toronto-Dominion	18,1
Banque de Montréal	15,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14,0
La Banque de Nouvelle-Écosse	13,9
Banque Nationale du Canada	13,4
Banque Royale du Canada	12,6
Morgan Stanley	2,6
Bank of America	0,7
J.P. Morgan Chase & Co.	0,7
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	91,6
Trésorerie	9,2
Autres actifs (passifs), montant net	(0,8)
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.